

Zeitschrift: Schweizer Hotel-Revue = Revue suisse des hotels
Herausgeber: Schweizer Hotelier-Verein
Band: 2 (1893)
Heft: 46

Anhang: Supplement au no. 46 de l'"Hotel-Revue"

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

SUPPLEMENT au N° 46 de l' "HOTEL-REVUE".

Deux journées sur les rives gracieuses du Lac de Neuchâtel.

Le vendredi 2 octobre, entre 4 et 5 heures du soir, la ville de Neuchâtel, célèbre par sa viticulture et son horlogerie, non moins que par ses établissements d'instruction pour le beau sexe à l'âge tendre, recevait la visite d'un groupe de citoyens qui, sous leurs parapluies largement déployés à défaut de bannières, faisaient des mines appropriées aux conditions météorologiques du moment; c'étaient ceux des membres de la Société Suisse des Hôteliers jouissant du privilège de mâcher préalablement aux autres sociétaires leur besogne dans l'Assemblée générale, en d'autres termes, ces Messieurs du Conseil d'administration.

Soit que les Neuchâtelois aient à leur service un saint qui leur veut du bien, soit que les visages renfrognés des visiteurs aient touché Jupiter pluvius, le fait est que pendant que ledit Conseil expédiait ses affaires dans une séance de trois heures d'horloge, le prénommé Jupin avait fermé tous ses robinets et donné un vigoureux coup de balai dans le firmament, de sorte que vers 9 heures du soir, les rayons argentés de notre satellite se mariaient aux ondes tranquilles du lac, tandis que toutes les montagnes se revêtaient d'une pénombre magique. A cette heure, le chiffre des hôtes avait considérablement grossi, ce qui explique les 25 couverts du souper de l'Hôtel Bellevue; la journée se termina dignement par une ou plusieurs parties de quilles *in corpore* au Cercle du Musée.

Le lendemain matin ce fut le tour du Comité de réception à fonctionner jusque vers les 10 heures, et à 10 3/4 heures précises, l'Assemblée générale s'ouvrait dans la salle de l'Hôtel-de-Ville. Quand on entre dans cette salle, on ne peut retenir un cri d'admiration à la vue des sculptures en bois qui ornent l'enceinte et dont la richesse et le caractère artistique sont tout à fait remarquables. Au cours des débats officiels relatés dans le procès-verbal (voir plus haut), et en outre des télégrammes d'excuse, le Président a donné lecture des deux dépêches ci-dessous, à chacune desquelles il fut immédiatement répondu :

Cologne, le 28 octobre 1893.

Salutations et serrement de mains aux assistants de l'Assemblée générale avec les meilleurs vœux pour la prospérité de la Société Suisse des Hôteliers.

Conseil de surveillance de l'Assoc. intern. des propr. d'hôtels:
Hoyer, Koh, Christoph.

Réponse: Nos sincères remerciements pour vos salutations et vœux; la réunion de la Société Suisse des Hôteliers vient justement de prendre des résolutions conformes aux intérêts de la profession. Döpfner.

Second télégramme :

Avec vous en pensée, envoi mes plus affectueuses salutations à tous mes chers amis et collègues.
Gustave Arras, Kaiserhof, Berlin.

Réponse: Merci de votre aimable message avec salutations de tout cœur des vieux amis et collègues de la Société Suisse des Hôteliers.

Liste des assistants à l'Assemblée générale:

Bâle-Ville:
MM. Berner, F., Hôtel Euler, Bâle.
Erne, M., Schrieder, Bâle.
Lutz, W., Kraft,
Müller, G., Restaurant gare badoise, Bâle.
Rey-Guyer, S., Hôtel du Faucon, Bâle.
Amsler, O., Rédacteur de l' "Hôtel-Revue", Bâle.

Canton de Berne:

Wieland, G., Hôtel Bernerhof, Berne.
Riesen-Ritter & Fils, Hôtel Bielerhof, Bienne.
Ruchti, Ed., Hôtel Victoria, Interlaken.
Waelly, A. & Fils, Grand Hôtel, Macolin.
Mattli, J., Hôtel du Faucon, Thoun.

Canton de Genève:

Armleder, A. R., Hôtel Richemond, Genève.
Bantlé, J., " d'Angleterre, Genève.
Burkhardt, D., " Métropole, " "
Mayer, " Beau-Rivage, " "
Sailer, Ch., " Poste, " "
Spahlinger, H., " du Lac, " "
Sütterlin, F., Pension Sütterlin, " "

Canton de Lucerne:

Döpfner, J., Hôtel St-Gothard, Lucerne.
Häefeli, R., " du Cygne, " "
Hauser, O., " Schweizerhof, " "
Richert, F., " Beau-Rivage, " "
Pesch, Th., Secrétaire, " "

Canton de Neuchâtel:

Breithaupt, H., Hôtel du Faucon, Neuchâtel.
Elskes, A., Bellevue, " "
Hafen-Muessli, " du Lac, " "
Kopschitz, O., " du Chaumont, Chaumont.
Kaufmann, J., " Poste, Fleurier.

Canton de Schaffhouse:

Müller, C., Hôtel Müller, Schaffhouse.

Canton de Schwyz:

Bon, A., Hôtel Rigi-First, Rigi.

Canton de Soleure:

Huber, J., Hôtel de la Couronne, Soleure.
Illi, K., Kurhaus, Weissenstein.

Canton de Thurgovie:

Lanker-Kobelt, Hôtel du Faucon, Frauenfeld.

Canton d'Unterwalden:

Cattani, E., Hôtel Tidis, Engelberg.
Borsinger, C., Kuranstalt, Schöneck.

Canton de Vaud:
MM. Küssler, F., Hôtel des Salines, Bex.
Héritier, C., " Roy, Clarens.
Leibfried, H. G., " Beau-Site, Lausanne.
Pouillot, " du Grand Pont, " "
Raach, A., " du Faucon, " "
Ritter, E., " Gibbon, Lausanne.
Breuer, G., " Breuer, Montreux.
Emery, A., " du Cygne, " "
Müller, J., " d'Angleterre, Ouchy.
Tschumi, J., " Beau-Rivage, " "
Chessex, A., " des Alpes, Territet.
Reiss, F., " Montfleuri, " "
Schieb, J., Grand Hôtel, " "
Michel, E., " Vevey.
Riedel, A., Hôtel du Lac, " "
Schwarz, Ch., " du Pont, " "

Canton du Valais:
de Grisogono, J., Hôtel Grisogono, St-Maurice.

Canton de Zurich:
Baltischwyler, E., Hôtel Central, Zurich.
Boller, J., " Victoria, " "
Gölden, H., " de l'Épée, " "
Kracht, C., " Baur au Lac, " "
Kupper, E., " Habis, " "
Lang, L., " Zürcherhof, " "
Pohl, F. A., " Bellevue, " "

Les débats de l'Assemblée durèrent jusqu'à une heure et demie et certes personne n'en voudra à cette phalange laborieuse d'avoir immédiatement et directement mis le cap sur l'Hôtel Bellevue, où l'attendait sur une table richement décorée et à côté de chaque couvert un nouvel ordre du jour pour l'expédition duquel tous éprouvaient les meilleurs dispositions qu'on puisse imaginer. Rien d'étonnant d'ailleurs, quand on saura que le maître de céans, M. Elskes, n'avait rien négligé pour affirmer une fois de plus l'excellent renom de sa maison; aussi bien l'activité et l'animation dont chacun a fait preuve, lui auront prouvé de la façon la plus évidente qu'on savait apprécier à leur juste valeur ses aptitudes culinaires et organisatrices.

En outre des 52 participants à l'Assemblée générale, les hôtes ci-dessous assistaient au banquet: MM. Comtesse, Rob., Conseiller d'Etat, Neuchâtel.

Petitpierre-Steiger, " "
Jeanhenry, Conseiller municipal, " "
de Pury, Jean, " "
Bouvier, Ernest et Eugène, de la maison Bouvier Frères, Neuchâtel.
Bovet, Ed., commerce de vins, Neuchâtel.
Sam. Châtenay,
Cottier, représ. de la maison Mauler & Cie., Neuch.
Vielle, Ed., commerce de vins, Neuchâtel.
Wavre, de la maison Wavre & Co, Neuchâtel.
Glückher, J., Neuchâtel, représentant de la maison Hartmann, manufacture d'orfèvrerie, à Munich.
Jehle, Hôtel du Soleil, Neuchâtel.
Grellet, Rédact. de la "Suisse Libérale", Neuchâtel.
Schuhlé, " de la "Feuille d'avis" " "

Voici le menu du banquet officiel :

DINER

servi le 23 Octobre 1893, à l'Hôtel Bellevue, Neuchâtel

à l'occasion de l'Assemblée générale de la Société Suisse des Hôteliers.

MENU

Huitres d'Ostende
Potage fausse-tortue
Truite à la neuchâteloise
Gigot de chevreuil à la Médicis
Pâtés de foies gras de Strasbourg
Epinards à l'italienne
Bécasses rôties
Salade
Charlotte de pommes
Pâtisserie
Fromage, Dessert, Fruits.

VINS

Neuchâtel blanc sur lies (Edmond Bovet)
Beaune, Neuchâtel rouge 1890 (St. Châtenay)
Neuchâtel blanc 1881 (Wavre & Châtenay)
Neuchâtel rouge 1887 (Ed. Vielle)
Neuchâtel rouge 1884 (Schelling)
Chambertin 1885 (Ed. Vielle & Cie., Dijon.)
Champagne (Bouvier, Mauler, Giesler)

CIGARES

(Isoz Neuchâtel).

La carte du menu, œuvre de l'Institut artistique Orell Füssli à Zurich, renfermait dans une petite enveloppe fixée au carton, un bon pour trois livres d'images pour enfants, échéance à Noël, assurément un moyen de réclame fort ingénieux et venant très à propos.

La fabrique de chocolat Suchard — à vrai dire, ce n'est non seulement une fabrique, c'est toute une cité que l'établissement Suchard — que l'auteur de ces lignes a eu la bonne fortune de visiter le lundi de la cave au grenier et de droite à gauche ou inversement, avait également tenu à donner à chacun un souvenir aussi charmant que bien choisi; en effet devant chaque couvert se dressait une très jolie boîte de chocolats et il faut croire que cette aimable attention a trouvé le chemin des cœurs et des... poches, car après le repas, les mignons réceptacles avaient tous disparu.

Qu'on n'aille cependant pas s'imaginer que l'assistance se composait de muets, bien au contraire, on a beaucoup parlé. Le major de table, M. de Grisogono (St-Maurice), s'est acquitté de sa tâche peu

enviable d'une façon qui mérite toutes louanges, de sorte que si jamais on songe à créer une place de major de table fédéral, on pourra sans crainte proposer pour ces fonctions l'honorable de Grisogono, bien que parfois il ait donné la parole à qui ne l'avait nullement réclamée. La série des toasts est ouverte par M. Elskes qui, se faisant l'organe des collègues neuchâtelois, souhaite en termes chaleureux la bienvenue aux hôtes réunis en ce jour. A ce discours succède un morceau de musique joué par l'orchestre placé dans le vestibule, puis M. Döpfner, en sa qualité de président de la Société, remercie les Neuchâtelois de leur accueil au plus haut degré affectueux, salue les représentants des Autorités et porte son toast à la patrie, dans les beautés naturelles de laquelle on retrouve la source et le moteur de l'industrie hôtelière et dont le charme puissant facilite la lutte pour l'existence. Le troisième orateur est M. R. Comtesse. Conseiller d'Etat neuchâtelois; il fait l'éloge tout particulièrement des hôteliers, comme représentants et promoteurs de l'une de ces industries qui contribuent à relever la richesse d'une nation; il insiste sur le fait qu'au point de vue du confort, les hôtels suisses tiennent le premier rang parmi ceux de tous les autres pays, et rappelle que le canton de Neuchâtel est un de ceux qui se sont toujours opposés à tout ce qui pourrait amener un renchérissement de la vie et porter atteinte aux hôtels. Pour le pays, il importe extrêmement de ne pas éloigner les étrangers par des prix trop élevés; l'idéal de l'honorable Conseiller serait la transformation de la Suisse en un port franc, mais cette éventualité ne se réalisera malheureusement pas de longtemps. Les Neuchâtelois ne sont, il est vrai, pas en mesure de recevoir leurs hôtes comme l'ont fait les Français pour les Russes, toutefois leur sol produit diverses espèces de vins que l'orateur recommande au talent dégustatif des assistants.

M. Comtesse termine en disant que les Autorités ont le devoir d'accorder une attention bienveillante à l'industrie hôtelière, l'une des plus importantes du pays, sur quoi M. Berner (Hôtel Euler, Bâle), boit au maintien de cette bonne entente entre Autorités et hôteliers, tout en souhaitant qu'elle s'établisse ailleurs aussi pour le plus grand bien de tous les intéressés.

M. Jeanhenry, Conseiller municipal, montre comment les hôteliers suisses, grâce à leurs établissements modèles et à l'art accompli qu'ils mettent à recevoir et traiter les étrangers, font de ceux-ci des amis de la Suisse. M. Tschumi (Ouchy) exprime au Comité et spécialement au président la reconnaissance bien méritée de la Société et boit aux aspirations de celle-ci. M. de Pury, Conseiller municipal, signale le fait que l'industrie hôtelière rapproche les nations, que les hôteliers ont par conséquent une mission internationale et qu'il est très important que l'harmonie règne parmi eux; il désire qu'on engage un grand nombre d'étrangers, entre autres quelques rajahs indiens, à diriger leurs pas vers Neuchâtel. M. Pohl (Zurich) porte la santé des sociétaires et M. Chessex (Montreux) celle de papa Elskes, l'un des fondateurs de l'industrie des hôtels et le "doyen du métier".

Je ne m'étais pas trompé en supposant que l'allusion faite par M. Comtesse aux Russes en France pourrait bien être exploitée par un spirituel farceur; en effet, ne voit-on pas arriver au bout d'un moment un télégramme ainsi conçu:

Craignant que le port de Neuchâtel ne soit pas assez sûr contre les tempêtes, je reste à Toulon. Vivent la Suisse et les Hôteliers. Avellan.

Les discours se succèdent sans trêve et se terminent enfin par un hurra en l'honneur des femmes d'hôteliers, soutiens indispensables de chaque maison et qui bien souvent doivent jouer le rôle de paratonnerres entre leurs époux et les voyageurs. Pendant ce temps la soirée avançait et le soleil qui avait fait du 28 octobre une journée de mai, s'abaissait lentement vers l'ouest, inondant de ses rayons d'or la majestueuse chaîne des Alpes, un spectacle incomparable. Rarement l'occasion s'est présentée d'admirer dans une telle splendeur toutes ces cimes altières, depuis l'Eiger, le Moine et la Jungfrau jusqu'au Mont-Blanc. Les beautés immaculées, la pureté remarquable de ce panorama superbe dans tous ses détails, constituent pour la ville de Neuchâtel une réclame de qualité exceptionnelle.

Les maisons de commerce en vins ont eu aussi une idée fort heureuse en offrant leurs meilleures marques, dont l'unique défaut est de ne pas être assez connues ou pas assez appréciées. A présent, revenons à nos moutons, pardon, à notre programme.

Quelqu'un a-t-il jamais vu ses pensées intimes soumises à une métamorphose aussi brusque, que ce fut le cas ce samedi soir? Tout à l'heure en extase devant un panorama sublime surmonté de la coupole azurée des cieux et maintenant dans le séjour des ombres, dans les... catacombes de Neuchâtel! Quoi, direz-vous, Neuchâtel et des catacombes? Mais certainement, un labyrinthe souterrain, un ossuaire, un bruit sourd, sinistre, des points lu-

mineux en mouvement, une odeur de moisi, voilà ce qu'on voit, entend et respire dans les catacombes neuchâteloises, avec cette seule différence, que l'odeur de moisi est une odeur de cave, le bruit sourd, sinistre, des coups de marteau sur des bouchons, les ossements entassés, des bouteilles de champagne, en un mot, les catacombes sont les immenses caves voûtées de MM. Bouvier Frères. L'horreur de cette description n'est surpassée que par l'art consommé avec lequel ces messieurs ont su transformer leurs caves en un éden. La collation servie à la lumière de quelques centaines de chandelles (non, c'étaient des bougies) remettait en mémoire une des fêtes des Mille et une Nuits. A l'extérieur rien ne transpirait de cette solennité subterrestre. Après avoir entendu l'instructif exposé de MM. Bouvier sur la préparation du champagne et vu à l'œuvre tout le personnel de la maison, plus d'un assistant a dû penser: est-il possible qu'on puisse vendre si bon marché un produit qui exige trois ans et de fréquents remuages avant d'être propre à la consommation et dont chaque bouteille ou plutôt son contenu ne demande tout au plus qu'un quart d'heure pour disparaître à tout jamais? De ce fait, il y a deux conclusions à tirer: ou bien que MM. Bouvier augmentent leurs prix ou bien, ce qui serait infiniment plus sage, qu'ils conservent les anciens prix et fassent les bouteilles deux fois plus grosses. Avis à qui de droit!

Tout bien vu, entendu et dégusté, on remonte à la surface du globe, chacun serrant sous le bras, vu la minime envelopure des poches, une photographie représentant le chantier d'expédition en pleine activité. Pour les ouvriers, obligés par cette visite à prolonger la durée normale de leur travail, on avait organisé une collecte qui a produit environ Fr. 50. Après quoi, la joyeuse compagnie se réunit à l'Hôtel du Faucon, chez M. Breithaupt, qui met toute sa science à l'œuvre aux fins de restaurer les estomacs et de faire passer à chacun une soirée aussi agréable que possible.

Le lendemain à 9 heures précises, on se retrouvait devant l'Hôtel du Lac pour la course aux Gorges de l'Areuse. A vrai dire, les rangs s'étaient déjà bien éclaircis, néanmoins la troupe comptait encore 30 hommes valides. Faute de place, nous devons nous borner à donner un simple résumé de cette excursion. Temps splendide, course ravissante le long du lac, à gauche le panorama des Alpes, à droite les vignobles aux céps dorés. La promenade aux Gorges fut des plus intéressantes et fort animée le pique-nique arrangé au milieu de blocs et de voûtes rocheuses; puis, pour terminer, un excellent dîner à l'Hôtel des Bains de Chanéaz, tenu par M. Ringier.

On revint en ville assez à temps pour prendre le coup de l'étrier sous la forme d'un café exquis, préparé par M. Hafen à l'Hôtel du Lac; ensuite, chacun s'introduit entre les dents un rouleau de tabac plus ou moins bien allumé et une heure plus tard les trains amenaient tout le monde, sauf le rapporteur.

Quelqu'un qui n'eût pas reculé devant les deux heures de montée à Chaumont et se fut joint à nous (M. Kopschitz et mon humble personne), aurait été bien récompensé de sa peine, car peine c'était après les travaux variés de la journée et de la veille; le lendemain, un lever de soleil dans toute sa beauté; une mer de brouillards dérobe la plaine à nos yeux, mais une vue, un panorama qui peut rivaliser avec ceux de points plus élevés de la Suisse centrale! J'ai exprimé à M. Kopschitz, propriétaire de l'Hôtel du Chaumont, ma gratitude infinie de m'avoir entraîné jusque dans son domaine aérien. C'est sans doute seulement la distance, peut-être aussi la saison avancée et surtout l'incertitude du temps, qui auront engagé les quatre organisateurs de la fête à préférer une visite des Gorges de l'Areuse à une course à Chaumont, car toute réussite qu'ait été la première, une excursion à Chaumont eût présenté plus de charme encore. Une autre fois peut-être, quand le 1893 aura vieilli!

Ce serait de l'ingratitude noire de terminer ce compte-rendu sans tresser une couronne à ceux qui, avec autant de dévouement que de désintéressement, ont organisé ces belles et intéressantes journées; que MM. Elske, Hafen, Breithaupt et Kopschitz veuillent donc accepter ici l'expression de notre plus profonde reconnaissance; ils l'ont bien méritée, car, grâce à eux, chacun de leurs hôtes a emporté et gardera un souvenir très agréable de la joyeuse réunion de Neuchâtel.

Pour la réussite de la fête vous vous êtes mis à quatre, mais aussi en quatre.

„Die Geldgier des Schweizers.“

(Schluss.)

Dem „Bund“ gingen in Bezug auf den in letzter Nummer unter obigem Titel reproduzierten Artikel, nachstehende Korrespondenzen zu:

Nürnberg, 6. Oktober 1893.

Geehrte Redaktion!

Soeben lese ich in Ihrer Nr. 269 den Aufsatz „Die Geldgier der Schweizer“ und stimme mit Ihnen überein, dass es mindestens sehr übereilt und unüberlegt ist, Erfahrungen unangenehmer Natur, welche man auf einer noch dazu flüchtigen kurzen Reise

in Gasthäusern, einigen wenigen Läden oder mit Dienstleuten, Kutschern, Barbieren gemacht hat, als ausschliessliche Unterlage für die Beurteilung eines ganzen Volkes zu wählen. Das erinnert immer wieder an die alte Anekdote von dem Engländer, welcher, in Boulogne übernachtend, morgens in sein Reisetaschenbuch schrieb: „Die Franzosen stottern, sind dumm und rothaarig.“ So beschaffen war nämlich der ihn bedienende Kellner. Ich habe die Schweiz zehn Jahre lang bereist und kann sagen, dass ich nur mit dankbaren Gefühlen an ihre behaglichen Gasthäuser voll musterhafter Ordnung und Reinlichkeit, mit ihren freundlichen Wirtsleuten und bescheidenen, aufmerksam, geräuschlos und flink bedienenden Mädchen zurück denken kann. Ich stehe nicht an, das schweizerische Hotelwesen, was Güte der Leistung und Billigkeit anbetrifft, als dem deutschen bedeutend überlegen zu erklären. Freilich muss man sich „auskennen“.

Es ist leicht denkbar, dass ein landfremder Reisender in ein Hotel gerät, welches für seine Verhältnisse etwas zu hochklassig ist und dass der mit unansehnlichem Gepäck auftretende Gast das hochgelegene Zimmer und das allerdings glänzend servierte bescheidene Frühstück mit schwerem Gelde zahlen muss; das passiert aber nicht nur in Zürich oder Genf, sondern auch im billigen München und gemüthlichen Stuttgart, von Berlin und Hamburg ganz abgesehen. Derselbe Reisende hätte aber in einem dicht daneben liegenden anständigen Gasthof um das halbe Geld vortrefflich wohnen und speisen können; aber, wie gesagt, „auskennen“ muss man sich. Ich nahm oft zu meinem Erstaunen wahr, dass man in Schweizer Dörfern, welche ganz abseits vom Touristenverkehr liegen, für ein lächerlich billiges Geld ein Logis, eine Verpflegung bekam, wie man sie in mancher norddeutschen Mittelstadt vergeblich für den dreifachen Preis suchen würde. Was bietet ein schweizerischer Frühstückstisch für 1 Fr. und was ein deutscher für 75 Pfg. bis 1 Mk.?

Ob man in deutschen Bädern oder an Plätzen mit starkem Fremdenverkehr so gar billig einkauft, oder ob daselbst Dienstmänner und Kutscher von so rührender bescheidener Biederkeit sind, will ich dahingestellt sein lassen. Ich glaube, dass sich dergleichen Dinge überall gleich bleiben. Gleiche Verhältnisse erzeugen gleiche Menschen.

Ein ganzes Volk vom Eisenbahnwagen oder Hotel-fenster aus beurteilen zu wollen, ist lächerlich und wenn man, nach einem guten alten Sprichwort, mit einem Menschen erst einen Scheffel Salz aussessen muss, um ersteren gründlich kennen zu lernen, so werden wohl bis zur richtigen Beurteilung eines ganzen Volkes mehr denn zehn Scheffel nötig sein. Ich persönlich rechne es mir zur Ehre, so manchen wackern deutschen und wälschen Schweizer meinen Freund nennen zu dürfen und in so mancher schweizerischen Familie ein gern gesehener Gast zu sein.

Unangenehm berührt allerdings oft den Reichsdeutschen in der Schweiz, und zwar öfter in den deutschen als in den französischen Kantonen, eine gewisse zur Schau getragene Abneigung gegen alles Deutsche, wo hingegen alles Französische weit über Gebühr verhimmelt wird. Diese Erscheinung ist um so rätselhafter, als der gründliche geschichtliche Unterricht in den Schweizer Schulen ja voraussetzen lässt, dass auch das heutige Geschlecht weiss, wie am Ende des vorigen Jahrhunderts die grosse französische Republik die kleine helvetische Schwester behandelt hat; wie sie den arglosen Schweizern mit den honigstüssesten Freundschaftsbeteuerungen auf den Lippen, Taschen, Ställe und Scheuern leerte und dem zuletzt ob den unaufhörlichen Bedrückungen empörten und aufständischen Volke mit Mord und Brand eine furchtbare Geissel wurde. Man sollte doch meinen, dass solche Ereignisse nicht so schnell im Gedächtnis eines Volkes voll Vaterlandsliebe und Ehrgefühl verblasen sollten.

Eine vollständig vorurteilsfreie Auffassung deutscher Verhältnisse fand ich fast nur bei Männern oder Frauen, welche längere Zeit in Deutschland gelebt hatten. Ebenso habe ich die Erfahrung gemacht, dass Deutschen, welche längere Zeit in der Schweiz gelebt hatten, dieses Land zur zweiten Heimat geworden war und dass Landsleute, welche gleich mir öfters die Schweiz besuchten, auch ganz so, wie ich, Land und Leute lieb gewonnen haben.

Es soll mich freuen, geehrte Redaktion, wenn diese anspruchlosen Zeilen Ihren Landsleuten die Ueberzeugung beibrächten, dass es auch Deutsche gibt, welche das schöne Schweizerland und seine wackern Bewohner gerechter beurteilen, als jener Herr mit der „Geldgier“. Ergebenst A. I.

Aus Interlaken schreibt man dem „Bund“ (um zu beweisen, dass anderwärts die Anforderungen an die Geldbörse der Reisenden noch grösser sind als in der Schweiz): „In Deutschland und speziell in Oesterreich ist die Sitte oder Unsitte eingeführt, dass in den Restaurants für die kleinste Zehrung

1. dem „Zahlkellner“
2. dem „Speisekellner“ und gewöhnlich noch
3. dem „Weinkellner“, dem Buben, der nur für das Getränke zu sorgen hat, Trinkgelder zu entrichten sind; so weit haben wir es in der Schweiz denn doch noch nicht gebracht!

„Ferner: In Karlsbad in Böhmen serviert in einem „bessern“ Restaurant in der Nähe des Post-

gebäudes der Sohn des Wirtes und Eigentümers als „Speisekellner“ und steckt unverföhren die Kupfer- und Nickelstücke ein, die ihm die Gäste gewohnheitsmässig geben, trotzdem er im Geschäfte selbst beteiligt sei und gar nicht in bedrückten Verhältnissen leben soll. Derselbe mag etwa 40 Jahre alt sein und habe Familie.

„Ich glaube nun, dass in der Schweiz ein Wirtsohn sich schämen würde, im eigenen Geschäft Trinkgelder anzunehmen.“

„Dass keine Reise verhältnissmässig teuer zu stehen kommt als eine Reise am Rhein, wird auch Ihnen bekannt sein.“

* * *

In einem auf diese Angelegenheit Bezug habenden Briefe aus Montreux wird der Vorschlag gemacht, der Schweizer Hotelier-Verein möchte ein Bureau errichten, welches die Klagen von Touristen, begründete und unbegründete, untersuchen würde; so könnte allseitig geholfen werden. Dieser Gedanke gefällt uns gut, bemerkt hiezu der „Bund“.

»*«

Internationaler Verein der Gasthofbesitzer.

Dem Protokoll der Sitzung des Aufsichtsrates und der vereinigten Kommissionen dieses Vereins entnehmen wir: Seit der 22. Generalversammlung (3. Juni 1893) ist die Mitgliederzahl von 815 auf 870 gestiegen und hofft man bis zum Jubiläumfest des 25-jährigen Bestehens des Vereins (Juni 1894) die Zahl 1000 zu erreichen. Das Stellenvermittlungsbureau hatte im Jahre 1892 2370 Stellenangebote und 10,592 Stellengesuche; während der Zeit vom 1. Jan. bis Ende Oktober 1894 2202 Stellenangebote und 9722 Stellengesuche. Wie viele davon vermittelt wurden, ist nicht gesagt. Seit April bis Oktober d. J. hat der Verein 56 Auszeichnungen an treu dienende Angestellte verliehen, nämlich 14 goldene Uhren, 6 silberne Medaillen, 6 silberne Brochen, 11 bronzene Medaillen, 7 bronzene Brochen und 11 Diplome. Im Ganzen wurden bis jetzt 700 Angestellte prämiert. Das Vereinsvermögen bezieht sich auf rund 60,000 Mark. An Unterstützungen wurden 1464 Mk. verausgabt. Für das Vereinsorgan wurde ein ständiger Redaktor engagiert. Für die Fachschule des Herrn Radunsky in Frankfurt wurde für das Jahr 1894 eine Subvention von 1500 Mark bewilligt. Gegen die Einführung einer deutschen Reichssteuer macht der Verein mit allen ihm zu Gebote stehenden Mitteln Front und petitioniert diesbezüglich an den Reichstag.

»*«

Brunnen. † Einem Nekrolog des „Luz. Tagbl.“ für Hr. Fridolin Fassbind sel. entnehmen wir: „Der Tod hat nach längerer Krankheit einen wackern Bürger und hervorragenden Industriellen unerwartet rasch aus unserer Mitte gerissen, den Hr. Ratsherr Fridolin Fassbind zum „Waldstätterhof“ in Brunnen. Seine Mitbürger beehrten ihn wiederholt mit den Beamtungen der Gemeinde, mit der Stelle eines Kantonsrates und eines Mitgliedes des Bezirksrates. Nachdem er lange schon das „Hotel Rössli“ mit grossem Erfolg geführt, begann er im Jahre 1869 den Bau des jetzt in glänzender Blüte stehenden Hotels „Waldstätterhof“. Der umsichtigen Leitung ist es wohl ebensowohl zuzuschreiben, wie der prächtigen Lage, dass dieses Hotel jetzt eines der ersten am ewig schönen See der Urschweiz ist. Der Name des Herrn Fassbind ist weit herum bekannt; der treffliche Mann hat seine Freunde und Bekannten in ganz Europa; was aber noch schöner klingt an seinem offenen Grabe; er hat wohl sehr wenige Feinde, vielleicht, wenn er auch Gegner hatte, doch gar keine Feinde. Seine freundliche, friedliche Gesinnung, seine noble Denkweise, seine überaus grosse Wohlthätigkeit öffneten ihm alle Herzen. Ruhig und friedlich, nach einem segensreichen Leben ist er hinübergeschlummert in jene Welt, aus der wir nicht wiederkehren; aber im Gedächtnis der Zurückgebliebenen wird er fortleben als ein braver Mann, der viel schönes und gutes geschaffen und dem eben darum die Krone des ewigen Lebens nicht fehlen wird. Er ruhe im Frieden!“

Zur Trinkgeldfrage. Der Zentralvorstand des Vereins Schweizerischer Geschäftsreisender macht in letzter Nummer seines Organs, „Merkur“, zu dem vom Schweizer Hotelier-Verein gefassten Beschlusse, die Eingabe der Trinkgeldabschaffung betreffend, folgende Bemerkung:

„Wir glauben nicht, dem Beschlusse des Schweizer Hotelier-Vereins den Sinn geben zu sollen, dass die betreffenden Verhandlungen keinen fördernden Einfluss auf die Trinkgelderfrage gehabt haben. Wir behalten uns vor, unser Programm weiter zu entwickeln, sobald wir uns in der Angelegenheit genau orientiert haben werden.“

Uetlibergbahn. Diese Bahn beförderte im Oktober noch 4181 Personen gegen 2546 im Vorjahr und vereinnahmte 5066 Fr. gegen 3344 Fr., die Totalerlöse betragen 5212 Fr. gegen 3422 Fr. Seit dem 1. Januar belaufen sich die Einnahmen auf 87,956 Fr. gegen 77,482 Fr. im Vorjahr; die Besetzung beträgt somit 13.5 Prozent.

Bern strebt die Errichtung einer Bahn auf den Gurten an und macht dafür günstige Rentabilitätsberechnungen.